Numéro 15 - automne 2012

mag Vitry-le-François

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB

DIALOGUEZ AVEC LE MAIRE ET SES ADJOINTS

ÉCHANGEZ SUR

Retrouvez le dossier sur la Communauté de Communes

Dialoguez avec Jean-Pierre Bouquet

en ligne directe avec le maire

03.26.41.22.77

Depuis la rentrée, le maire tient une permanence téléphonique. Il sera en direct pour vous assister, répondre à vos demandes et dialoguer avec vous...

Vendredi 28 septembre (14h-15h30)
Vendredi 9 novembre (14-17h)
Vendredi 30 novembre (14h-17h)
Vendredi 14 décembre (14h-17h)

Mardi 16 octobre (14h-17h)
Rencontrez M. le Maire, sans rendez-vous, à l'Hôtel de Ville

...et toujours à votre écoute,

les permanences des élu(e)s

Mariane DOREMUS
chargée des affaires scolaires et de la formation
Sur Rendez-vous

Laurent BURCKEL
chargé de la Sécurité et de la Prévention
Lundi de 17h00 à 18h00

Christelle COLLIN
chargée des affaires sociales et de la solidarité
Lundi de 17h00 à 18h00

Thierry MOUTON
chargé de la démocratie participative et de la politique de la Ville
Vendredi de 18h00 à 19h00

Claudine BROCARD
chargée des affaires générales
Jeudi de 17h00 à 18h00

Jacques CHAROLLAIS
chargé des travaux
Lundi de 17h00 à 18h00

Anna REOLON
chargée de la Culture et de l'animation
Mercredi de 18h00 à 19h00

Gérard LALOUETTE
chargé de la vie associative et du sport
Sur Rendez-vous

Jocelyne GIEBARCK
chargée de la prévention et de la santé
Mardi Sur Rendez-vous

A l'écoute des Vitryats

Un maire, une équipe municipale, une Ville à l'écoute de ses habitants, tel est l'objectif que j'ai toujours eu à cœur de mettre en œuvre à Vitry-le-François. Vous avez bien sûr l'occasion de retrouver périodiquement vos élus au cours des comités de quartiers, une initiative que j'ai tenu à étendre à notre cité rose même si elle est obligatoire seulement pour les villes de plus de 80 000 habitants. Les Vitryats savent également que les adjoint(e)s sont disponibles au cours de permanences qui leur permettent d'aborder les sujets relevant de leur compétence.

Et il y a tout le courrier que nousrecevons, par lettre bien sûr, mais aussi par mail, et qui est immédiatement traité par les services, mais aussi par les élu(e)s. La création du Facebook de la ville qui comptera bientôt près de 1 000 ami(e)s nous a permis encore plus de développer le caractère interactif du dialogue avec vous.

Et puis il y a, bien sûr, le dialogue direct avec le maire auquel les Vitryats sont tellement attachés. Combien de fois, il m'arrive de croiser l'une ou l'un d'entre vous dans la rue et d'être interpellé pour un problème de propreté ou de voirie, sur un souci de voisinage ou une question concernant l'emploi. C'est toujours pour moi un devoir de répondre et de prendre part aux soucis et aux joies de chacun.

Pour prolonger ce moment privilégié, vous pourrez désormais m'appeler régulièrement sur une "ligne ouverte" de téléphone qui vous permettra de parler avec moi, sans intermédiaire d'aucune sorte.

La taille de notre ville présente parfois des inconvénients. Mais elle a aussi cette qualité de rendre Vitry-le-François plus humaine. Chacun se connaît et chacun, je crois, s'apprécie. Même s'il est le premier magistrat, choisi par les habitants, votre maire reste un citoyen comme les autres.

Et, à ce titre, il est important pour moi de rester à votre écoute et de poursuivre, avec vous, un dialogue que nous avons commencé avec bonheur, il y a déjà maintenant quatre ans...

Jean-Pierre Bouquet, Maire de Vitry-le-François

La gastronomie fait recette

La 2ème édition du Carrefour de la Gastronomie du Monde organisée samedi 1er septembre sur la Place d'Armes à Vitry-le-François aura connu un franc succès et placé définitivement notre cité rose sur la carte gourmande.

Près de 3000 personnes ont participé à cet évènement. Elles ont pu apprécier la qualité de l'organisation assurée par Thierry Mouton, adjoint en charge de la démocratie participative, les conseils de quartiers, le Centre Social et Culturel, les associations partenaires et des dizaines de bénévoles.

La Ville a été, l'espace d'une journée, le point de rendez-vous de l'élite gastronomique et viticole champenoise. Les chefs étoilés de Champagne et les producteurs présents ont fait montre de leur savoir-faire et ont partagé leur passion pour la gastronomie :

- Laurent Blondeau du Champenois et ses tapas à la française "Mille feuilles d'omelettes"
- Vincent Dallet, président des étoilés de Champagne et chocolatier et son "capuccino de Champagne et Maras des bois"
- Ludovic Puzenat des Armes de Champagne et son "Gaspacho de pêches et gambas rôties au sésame"
- Arnaud Lallement de l'Assiette Champenoise a proposé un "Cromesquis Foie Gras et son Champagne rosé"
- Jacques Sautet de l'Hôtel de la Cloche et sa "fricassée de crevettes aux petits légumes"
- Patrick Michelon des Berceaux pour sa "salade au lard comme me l'a montré Angel"
- Jacky Michel de l'Hôtel d'Angleterre et ses "crumbles à la framboise et noix de coco"
- Daniel Colin de Loisy-sur-Marne pour sa cuvée Champagne Brut Tradition
- Louis Casters de Damery pour sa cuvée Brut Rosé
- L'Hoste Père et Fils de Bassuet pour la cuvée Brut Tradition
- Oudart-Ortillon de Bassuet pour leur champagne rosé "Nouvelle Ere"
- Bernard Lonclas de Bassuet pour son champagne rosé "charme et séduction"
- La maison Baffard-Ortillon-Beaulieu pour son champagne Tradition Cuvée Brut

Mag' Vitry-le-François • Bulletin d'information municipal de la Ville de Vitry-le-François • BP 420 • 51308 Vitry-le-François Cedex • tél. : 03 26 41 22 77 • www.vitry-le-francois.net
Directeur de publication : Jean-Pierre Bouquet • Crédits photos : Mairie et Communauté de Communes de Vitry-le-François, agencepulsi.com et photos.com, D.R.
Conception, mise en page et impression : agencepulsi.com • Dépôt légal : Décembre 2011/Janvier 2012

Le forum des associations à la salle du Manège

La Ville de Vitry-le-François soutient activement le dynamisme associatif local. Chaque année, des subventions sont accordées à des associations dont les actions présentent un intérêt local pour notre ville. Elles sont un soutien vital pour ces dernières et par conséquent pour la vie sociale de notre commune. De plus, la Ville accorde des prestations "en nature" à nombre d'associations, notamment la mise à disposition gratuite des locaux. Tour d'horizon de la mobilisation municipale en faveur du tissu associatif.

Subventions

En 2012, la Ville accorde 2 448 576 € de subventions aux associations, soit 20 000 € de plus qu'en 2011. Dans une période de restriction budgétaire, voire d'austérité, la municipalité a choisi délibérément d'apporter un soutien sans faille à tous les Vitryats qui oeuvrent dans les clubs sportifs, culturels, dans les réseaux sociaux ou éducatifs. L'ensemble de ces forces vives contribue pour une grande part au bien-vivre à Vitry.

Vous avez dit subvention ?

La subvention n'a pas de définition légale. Dans les faits, il s'agit d'une somme d'argent versée sans aucune contrepartie, dans le but de financer une oeuvre d'intérêt général. Le fait que la subvention soit sans contre-partie signifie que l'argent alloué va entièrement aux actions des associations.

Toute association prétendant à une subvention doit au préalable remplir un dossier de demande décrivant principalement la nature du projet qu'elle porte.

Les sommes accordées sont en général calculées en fonction du nombre d'adhérents ou des personnes directement bénéficiaires du projet. Chaque année, au mois de mai, le conseil municipal entérine le budget prévisionnel des subventions. L'intégralité des sommes annuelles est versée si l'association poursuit régulièrement l'accomplissement de son projet.

La Ville de Vitry-le-François peut demander à ce que soit signée une convention d'objectifs qui précise les engagements du bénéficiaire autour d'un projet défini. Si l'association emploie du personnel, une convention collective peut être entérinée. Dans tous les cas, une convention est obligatoire pour toute subvention supérieure à 23 000 €.

Hormis les aides financières, deux autres types de subventions peuvent être demandés par les associations :

- La mise à disposition gratuite des locaux

En 2012, 58 associations et organismes bénéficient de la mise à disposition gratuite de locaux. Les dépenses de chauffage, d'électricité et d'eau sont prises intégralement en charge par la Ville. Parmi les associations bénéficiaires, on trouve notamment le C.C.A.S., le Centre Social et Culturel, La Mission locale, le Secours Populaire Français, l'Office Municipal des Sports, l'Athlétisme Club Vitryat, la Gauloise Basket, etc.

- Prestations diverses offertes

Lors de la mise en place et de l'organisation de manifestations à caractère public, la Ville de Vitry-le-François offre gratuitement à de nombreuses associations du matériel ainsi que de l'aide logistique et humaine.

L'Espace Lucien Herr

Le service municipal des sports et de la vie associative assiste les associations, rassemble les demandes de subventions, gère les équipements associatifs, aide à la gestion ou apporte des conseils juridiques.

L'espace Lucien Herr, qui accueille le service, offre des bureaux et des salles de réunions aux associations résidentes.

Pour tout renseignement :
Espace Lucien Herr
6 rue Couronne des Indes
51300 VITRY LE FRANCOIS
Tél. 03 26 62 10 07

>>> Commission démocratie participative, politique de la ville, sécurité et prévention, vie associative et sport

Délégation sécurité et prévention

Monsieur Laurent BURCKEL

	Subvention allouée en 2012
Amicale des sapeurs pompiers Ste Barbe	1 200.00 €
Jeunes sapeurs pompiers	1 000.00 €
Jeunes sapeurs pompiers – *exceptionnelle*	500.00 €
Association solidarité prison justice	100.00 €
	2 800.00 €

Délégation vie associative et sport

Monsieur Gérard LALOUETTE

	Subvention allouée en 2012
Aéro Club	850.00 €
Agvva Gym Volontaire	950.00 €
Air Model Club	550.00 €
Amicale des Arbitres de football	550.00 €
Amicale du chien d'utilisation	970.00 €
Amicale Vitry Haute Borne	500.00 €
Association sportive du Lycée François 1er	250.00 €
Ass. sportive du Lycée professionnel	250.00 €
Association sportive collège du Vieux Port	250.00 €
Association sportive du collège des Indes	250.00 €
Association sportive du collège Marcel Alin	250.00 €
Association sportive LUSITANOS	550.00 €
Association des Portugais Unis	1 100.00 €
Association Vitry Hand Ball	2 500.00 €
Athlétisme Club Vitry	2 500.00 €
Athlétisme Club Vitry *exceptionnelle* – Paris Colmar	200.00 €
Cercle d'Escrime	1 300.00 €
Cercle d'Escrime – *exceptionnelle*	500.00 €
Champagne Triathlon	2 100.00 €
Champagne Triathlon – *exceptionnelle*	2 000.00 €
Club Alpin Français	500.00 €
Club d'AKAIDO	250.00 €
Club Majorettes et percu music	1 250.00 €
CPV Boxe	2 100.00 €
CPV Boxe – *exceptionnelle*	
gala mars avri 2012	1 500.00 €
Football club champ de manoeuvre	700.00 €
Judo Club Vitryat	3 900.00 €
Karaté	300.00 €
La Bulle	1 300.00 €
La Bulle – *exceptionnelle*	150.00 €
La Champenoise	4 300.00 €
La Gauloise	6 300.00 €
La Gauloise – *exceptionnelle*	
handi sport basket	300.00 €
Le Messager – IME	500.00 €
Les Archers Vitryats	700.00 €
Moto Ball club Vitryat	2 500.00 €
Pétanque Vitryate	800.00 €
QWAN KI DO	1 650.00 €
S.A.V. Vétérans	850.00 €
Slider's Tribu	5 100.00 €
Slider's Tribu – *exceptionnelle*	600.00 €
S.N.S.V. Natation	2 300.00 €
Tennis Club Vitryat	4 100.00 €
Tennis Club Vitryat – *exceptionnelle*	1 000.00 €
Univers Cycliste Vitry-Frignicourt	3 000.00 €
Univers Cycliste Vitry-Frignicourt *exceptionnelle*	400.00 €
Univers Cycliste Vitry-Frignicourt *exceptionnelle*	700.00 €
U.S.E.P. Vitry	900.00 €
Vitry Danse	700.00 €
Vitry Football Club	7 000.00 €
Vitry Football Club – *exceptionnelle*	800.00 €
Vitry full contact	250.00 €
Vitry Top tennis de table	1 450.00 €
Volley Ball	450.00 €
	76 970.00 €

Contrats d'objectifs

	Subvention allouée en 2012
Emploi sportif Slider's tribu	8 500.00 €
Emploi sportif Tennis club	10 000.00 €
La Champenoise	10 000.00 €
La Gauloise	20 000.00 €
Vitry Football club	20 000.00 €
	68 500.00 €

OMS	Subvention allouée en 2012
Corrida – *exceptionnelle*	500.00 €
Emploi sportif	10 000.00 €
Secrétariat	43 000.00 €
	53 500.00 €

PRIX DE LA VILLE	Subvention allouée en 2012
Société des Courses de Montier en Der	420.00 €
Société des Courses du Mont Choisy	320.00 €
PARIS – COLMAR	5 000.00 €
	5 740.00 €

Autres	Subvention allouée en 2012
Action catholique des enfants	
Fédération Coeurs vaillants	160.00 €
Amicale Laïque	5 000.00 €
Amicale Laïque – *exceptionnelle* travaux à Tendon	3 000.00 €
Scouts et guides de France	200.00 €
	8 360.00 €
	213 070.00 €

Conseil de quartier à la Fauvarge

Délégation démocratie participative, politique de la ville

Monsieur Thierry MOUTON

	Subvention allouée en 2012
ALPHA	27 000.00 €
Accueil loisirs Pays Vitryat	850.00 €
Comité des oeuvres sociales	18 000.00 €
Enfances 232	500.00 €
FAB	800.00 €
OASIS	1 500.00 €
Office de Tourisme	
Concours maisons fleuries	4 580.00 €
Réseau Echanges réciproques de savoirs	550.00 €
U.C.I.A.V.	4 000.00 €
Union Locale CFDT	900.00 €
Union Locale CFTC	350.00 €
Union locale CGT	900.00 €
Union Locale FO	900.00 €
Vitry Synergic	26 500.00 €
Vitry Synergic	38 972.00 €
	126 302.00 €

>>> Commission vie scolaire, formation, culture et animation

Délégation vie scolaire, formation

Madame Mariane DOREMUS

	Subvention allouée en 2012
A.C.L.D.P.	750.00 €
Comité de Jumelage	1 900.00 €
Coopératives scolaires – subvention pour Noël	1 670.00 €
Lire et Faire Lire dans la Marne	250.00 €
Mission Locale	60 000.00 €
Prévention Routière	250.00 €
Reims management school	2 000.00 €
	66 820.00 €
O.G.E.C. – Ecole de La Salle	49 400.00 €
	49 400.00 €
	116 220.00 €

Délégation culture et animation

Madame Anna REOLON

	Subvention allouée en 2012
A livre ouvert	100.00 €
Académie d'Art Libre	260.00 €
Accordéon Club du Perthois	300.00 €
AFPAN L'or Vert	1 500.00 €
Agrum Team – *exceptionnelle*	1 000.00 €
A.L.A.I.D.	900.00 €
Amicale de la Batellerie	570.00 €
Cercle des XVII – Fonctionnement	5 100.00 €
Chorale Philippe de Vitry – Fonctionnement	480.00 €
Club Philatélique Vitry-Courdemanges Fonctionnement	190.00 €
Comité de coordination et d'animation du pays vitryat	1 000.00 €
Compagnie "demain il fera jour"	2 500.00 €
EUTERPE	350.00 €
Institut Universitaire du Temps Libre	750.00 €
les amis de la collégiale	2 700.00 €
les amis de nos églises	150.00 €
Numi's Club Vitryat – Festival BD	15 000.00 €
RCF Radio l'Epine	150.00 €
Sauvegarde du patrimoine du pays Vitryat	150.00 €
Société des Sciences et Arts	200.00 €
Festival – Le Country Club – *exceptionnelle*	100.00 €
Festival – association antillaise *exceptionnelle*	100.00 €
Festival – acordéon club du Perthois *exceptionnelle*	100.00 €
Festival – Les Majorettes de Vitry et Percu Music – *exceptionnelle*	100.00 €
Festival – Les Majorettes de Marolles *exceptionnelle*	100.00 €
	33 850.00 €
Centre social et culturel activités et fonctionnement	480 000.00 €
La Salamandre	380 098.00 €
La Salamandre – salaire	35 402.00 €
La Salamandre – salaire remplaçant poste administratif	15 000.00 €
La Salamandre – Machabulles	5 000.00 €
	915 500.00 €
Festival – Accordéon Club – *exceptionnelle*	800.00 €
Festival – CSC – *exceptionnelle*	400.00 €
	1 200.00 €
	950 550.00 €

Classe musicale à l'école Louis Pasteur

>>> Commission solidarité, insertion, affaires sociales prévention, santé et des personnes âgées

Délégation prévention, santé et personnes âgées

Madame Christelle COLLIN

	Subvention allouée en 2012
ASEV – maison d'enfants – participation ODYSSEA – inscriptions	884.00 €
Veuves et veufs de la Marne	800.00 €
Au fil des chemins – y compris manifestation du 30/06/2012	500.00 €
Banque alimentaire Champagne Sud et Meuse	700.00 €
F.N.A.T.H	460.00 €
Les restos du coeur	2 000.00 €
Myosotis	550.00 €
Secours Catholique	2 000.00 €
Secours Populaire Français	600.00 €
U.N.R.P.A.	3 200.00 €
	11 694.00 €
AAPA	69 000.00 €
C.L.I.C.	3 700.00 €
	72 700.00 €
	84 394.00 €
CCAS	943 000.00 €

Délégation solidarité, insertion, affaires sociales

Madame Jocelyne GIEBARCK

	Subvention allouée en 2012
Alcool Ecoute Joie et Santé	250.00 €
ADOT 51	200.00 €
Culture et bibliothèque pour tous	200.00 €
CHRYSALIDE	500.00 €
	1 150.00 €
AAPA	69 000.00 €
C.L.I.C.	3 700.00 €
	72 700.00 €
	84 394.00 €
CCAS	943 000.00 €

L'épicerie sociale a fêté ses 15 ans en 2011

>>> Commission travaux, urbanisme, environnement, circulation, logement et affaires générales

Madame Claudine BROCARD

	Subvention allouée en 2012
256ème section des médaillés militaires	240.00 €
Comité du mémorial de la déportation	300.00 €
Comité d'Entente des Anciens Combattants	1 300.00 €
FNAM	50.00 €
Souvenir français	200.00 €
Association de gestion du Refuge des Animaux	9 000.00 €
	11 090.00 €

Commémoration de la libération de Vitry-le-François en 1945

TOTAL SUBVENTIONS	1 505 576.00 €
CCAS	943 000.00 €
TOTAL GENERAL	2 448 576.00 €

Subventions d'investissement

	Subvention allouée en 2012
Les Amis de la Collégiale : maîtrise d'oeuvre – programme requalification façade Collégiale	10 000.00 €
	10 000.00 €

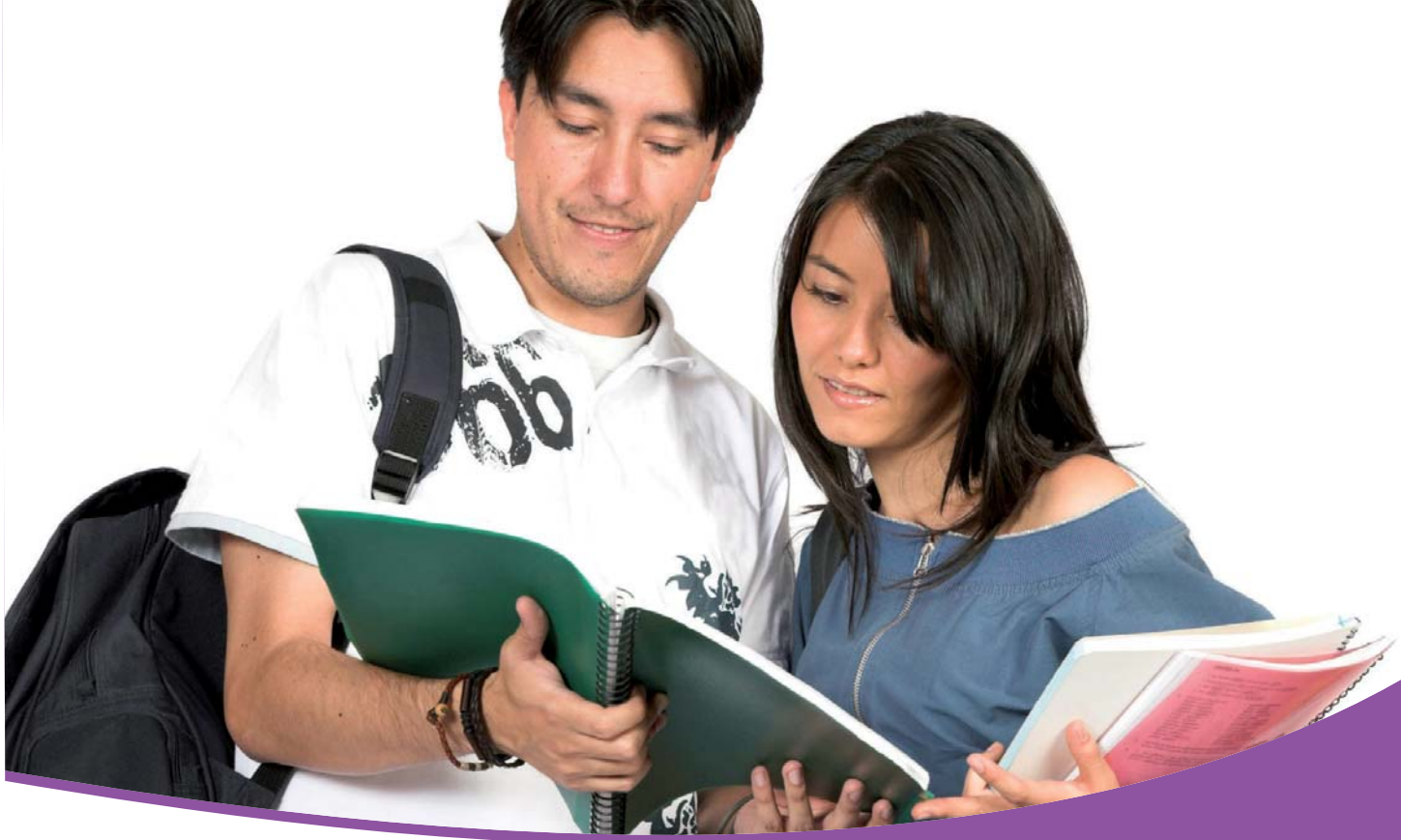

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) attribue, selon des critères définis, une allocation aux étudiant(e)s vitryat(e)s aux revenus modestes qui ont entrepris un cursus universitaire.

Aides financières aux étudiants

Etudier et joindre les deux bouts n'est pas toujours évident. L'éventail des bourses et des aides d'Etat que l'étudiant peut solliciter est souvent limité. Il s'avère donc essentiel d'apporter un soutien financier aux étudiant(e)s et en particulier ceux qui, comme à Vitry-le-François, sont contraints de quitter leur ville pour poursuivre des études supérieures.

Cela permet de contribuer ainsi à l'égalité des chances. Le C.C.A.S. propose à cet effet une "bourse communale" aux étudiant(e)s vitryat(e)s sous conditions de ressources.

Cette allocation peut varier de 190 € à 245 € selon le quotient familial.

Conditions d'attibution

- L'étudiant(e) doit être âgé(e) de moins de 21 ans lors de l'inscription en 1ère année du cursus suivi,
- Sa famille doit être domiciliée à Vitry-le-François depuis 6 mois au moins,
- Il/elle doit poursuivre ses études à l'extérieur de Vitry-le-François.
- Il/elle doit fréquenter un établissement d'enseignement supérieur public ou privé agréé par le Centre National d'Œuvres Universitaires et Sociales,
- Il/elle ne doit pas percevoir une rémunération au titre de sa formation.

Justificatifs à fournir

- Livret de famille (ou copie intégrale),
- Avis d'imposition 2011 de toutes les personnes présentes au foyer ou de l'étudiant(e) s'il/elle est indépendant(e) fiscalement,
- Justificatif de domicile précisant la résidence depuis au moins 6 mois,
- Certificat d'inscription en établissement d'études supérieures (1ère année et année en cours),
- Relevé d'identité bancaire ou postale de l'étudiant (si 1ère demande ou changement de compte).

Les dossiers sont à retirer au Centre Communal d'Action Sociale, 3 rue de l'Arquebuse.
Date limite de retour des demandes : 31 décembre 2012

Pour tous renseignements
Centre Communal d'Action Sociale
3 rue de l'Arquebuse
Tél. 03 26 72 43 43

Les cordées de la réussite

Dans le cadre du dispositif "cordées de la réussite" labellisé par l'ACSE (Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances), le Ministère de l'Education nationale et le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le lycée François 1er reconduit pour la sixième année la "cordée Prépa Rémois" en partenariat étroit avec l'association Reims Management School.

Cette initiative a accueilli au cours de l'année scolaire écoulée 21 élèves du lycée François 1er dont 12 Vitryats.

Ces élèves, d'origine modeste ou boursiers, ont été sélectionnés au regard de leur résultats scolaires et de leur motivation. Ils se sont vu proposer des ateliers de tutorat et des sorties extra scolaires destinés à soutenir leur ouverture culturelle et à préparer leur projet post-bac. L'axe fondamental de la "cordée Prépa Rémois" est l'échange entre élèves et étudiants. Le partage de l'expérience des plus âgés favorise l'émergence des jeunes méritants.

Le projet est financé par l'ACSE, le rectorat de Reims, Reims Management School et les villes de Reims, d'Epernay et de Vitry-le-François.

Une Vitryate à Sciences Po

Isma Maaz, une jeune habitante du Désert, a obtenu brillament son baccalauréat Economique et Social avec une mention "très bien" au mois de juillet dernier. Elle vient d'intégrer à la rentrée la prestigieuse école Sciences Po.

En plus du travail fourni tout au long de sa terminale au Lycée François 1er, Isma s'est aussi investie dans la préparation de son entrée à Sciences Po, institution dont le lycée vitryat est partenaire. La jeune fille a dans cet objectif élaboré un dossier de presse sur un thème d'actualité : la Syrie. Après un oral d'admissibilité et un oral d'admission dans lesquels elle a soutenu son travail, Isma a obtenu au mois de juillet son ticket pour la prestigieuse école de politique et de droit.

La Ville de Vitry-le-François lui adresse ses plus vives félicitations et lui souhaite toute la réussite nécessaire à la suite de son parcours.

© Svetlana Fedoseeva

A l'occasion de la Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel (SMAM), qui se déroulera du 13 au 20 octobre 2012, l'équipe du Service Femme-Enfant du Centre Hospitalier de Vitry-le-François organise le mardi 16 octobre 2012 de 9h30 à 18h une journée autour du thème de l'allaitement ouverte à toutes et à tous.

Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel

Sages-femmes, puéricultrices, infirmières et auxiliaires de puériculture seront présentes afin de donner à tous les futurs parents une information complète, claire et objective sur l'allaitement maternel. Ainsi, les mamans et les papas pourront faire un choix véritablement "éclairé" pour l'alimentation de leur bébé sans être jugés ou stigmatisés.

Lors de cette journée, chacun aura également la possibilité de découvrir divers ateliers et stands :

- initiation aux massages des bébés
- couches lavables
- portage
- matériel d'allaitement maternel (soutien gorge, tire-lait, coquilles...)

Les participants pourront obtenir de plus, des réponses et des conseils concernant la mise en route de la lactation, le déroulement des tétées, les différentes positions à adopter lors des mises au sein, le rythme du bébé, sa toilette, la place du papa, le sevrage, etc.

Le personnel de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) et de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) ainsi que des sages-femmes libérales seront également présents afin d'informer et répondre à toutes les questions des parents concernant la grossesse ou les enfants en bas âge.

Toutes ces animations se dérouleront dans la plus grande convivialité. Un rafraîchissement et une collation offerts par le personnel du pôle femme-enfant viendront agrémenter cette journée. Rendez-vous dans la toute nouvelle salle de préparation à la naissance, au rez-de-chaussée de l'établissement.

Le Centre Hospitalier de Vitry-le-François dispose d'une maternité de Niveau 1 soit une unité obstétricale

L'allaitement en question

Au cours des dernières décennies, l'allaitement maternel a fait l'objet de nombreuses controverses. Tour à tour déconseillé puis encouragé, l'allaitement suscite encore de multiples questions. De nombreuses jeunes mamans sont à la recherche de réponses sur la meilleure attitude à adopter pour leur bébé.
Aujourd'hui, dans les maternités, de plus en plus de consultations "spécial allaitement" sont créées. Leur but est d'informer le plus objectivement et simplement possible les jeunes parents. Ces démarches aideront chaque maman à choisir, en son âme et conscience, ce qu'elle souhaite pour son enfant, loin des fausses idées ou rumeurs parfois véhiculées par leur entourage.

Renseignements

Secrétariat du service Femme-Enfant :
Tél. 03 26 73 60 24.

Site du centre hospitalier :
www.ch-vitrylefrancois.fr

Site national :
http://coordination-allaitement.org/

La place Giraud en pleine mutation

Des travaux plein la ville

La Ville de Vitry-le-François a engagé de nombreux chantiers de rénovation et d'aménagement depuis plusieurs mois. Que ce soit dans les quartiers périphériques ou en centre ville, dans les écoles ou les infrastructures sportives, la municipalité œuvre chaque jour. Les projets menés aux quatre coins de la cité ont pour objectif de rendre la vie agréable aux Vitryats, tout en maintenant un cadre respectueux de l'environnement. Le point sur les opérations en cours.

Place Giraud

La villa Victoria, au centre de la Place Giraud sort de terre ; les murs du rez-de-chaussée ont commencé à apparaître et la physionomie générale de l'immeuble se dessine.

L'immeuble BBC (Bâtiment Basse Consommation) comprendra 39 appartements de 2 à 4 pièces. Parmi ceux-ci, 15 seront destinés à la vente ou à la location-vente, 24 seront des logements locatifs. La villa Victoria accueillera aussi la Maison du Champagne et l'Office de Tourisme de Vitry-le-François.

Dès la fin du mois de septembre, le réaménagement de la voirie va débuter. Cette phase nécessitait en effet l'établissement définitif du bâtiment central pour en épouser les contours. La place Giraud est un point névralgique de la circulation. Elle draîne le flux des véhicules du centre-ville vers la gare, le sud de Vitry-le-François, Frignicourt et le Lac du Der. L'échelonnement des travaux et les déviations mises en place permettront de minimiser l'impact sur le trafic.

Coût global des travaux de voirie : 2 500 000 €

Aire d'accueil des gens du voyage

L'aire d'accueil des Marvis est en train d'être achevée. La plateforme, l'enrobé et les trottoirs sont terminés. Le prochaine phase de travaux consistera à raccorder la plateforme aux réseaux d'eau et d'électricité de la Haute-Borne. Enfin, des arbres et des haies seront plantés en automne. L'ouverture officielle aux gens du voyage est prévue au mois d'octobre.

Coût global des travaux : 1 000 000 €

Le skate-park du parc Léo Lagrange

Le skate-park tant demandé par les jeunes vitryats a été ouvert à la fin du mois de juillet. Situé dans les anciennes cales sèches du Parc Léo Lagrange, il a été pris d'assaut dès son ouverture par les fans de glisse et de sauts. Cinq modules ont été mis en place. Ce sont des constructions de bois et de métal aux noms exotiques : "quater", "funbox", "grindrail", "ledge"... Le skate-park se veut polyvalent et peut être qualifié d'aire multi-glisse. En effet, beaucoup de jeunes à vélo viennent s'essayer à des figures acrobatiques et des sauts sur les tremplins.

Le skatepark est situé dans les anciennes cales sèches

Plus de 40 000 euros ont été investis par la Ville dans ce nouvel équipement "sports et loisirs". De l'avis de tous, c'est une réussite.

L'activité aux quatre coins de Vitry

- Le nouveau système de chauffage de la mairie sera achevé d'ici peu. Une chaudière flambant neuve, un nouveau mode de distribution et des radiateurs économiques permettront de réduire notablement la consommation d'énergie du bâtiment.
- Dans le quartier du Désert, les filets du terrain multisports seront surélevés sur la bordure du terrain mitoyenne avec le parking voisin. Ainsi, les ballons ne s'échapperont plus vers les voitures en stationnement.
- Le terrain de sport du square Saint-Abdon, près de la porte du Pont, va faire peau neuve. Un appel d'offre vient d'être lancé pour la construction d'un terrain synthétique de football, d'un terrain de basket et de handball, d'une piste de sprint, d'un sautoir en longueur et de vestiaires attenants. Les travaux seront échelonnés sur les deux prochaines années.
- Toujours dans le domaine du sport, les installations de puisage d'eau au parc multisports Fabien Ghiloni ont été améliorées afin de permettre l'arrosage des pelouses. L'alimentation précédente en eau ne fournissait pas un débit assez constant et suffisant.
- Des jeux d'extérieur pour les tout petits ont été installés dans la nouvelle maison de quartier de la Haute-Borne.

La plateforme des Marvis

>>> Dossier spécial
Communauté de Communes

n°15 • automne 2012

Un nouveau périmètre

La Communauté de Communes de Vitry-le-François est à la veille d'une fusion-extension qui, menée avec enthousiasme, permettra à notre territoire de bénéficier de plus de moyens et de s'orienter vers une action encore plus cohérente au service des habitants.

Bien sûr, le périmètre défini en juillet dernier pourrait être encore amélioré, notamment en ce qui concerne l'environnement immédiat de la ville-centre. En même temps, il est évident que le "pays vitryat" a besoin d'unité et de travail autour d'un projet commun, avec les moyens de sa mise en œuvre. C'est ce que nous faisons avec nos partenaires.

La manière dont va se dérouler le processus de fusion-extension de la communauté de Communes de Vitry-le-François avec celles du Mont Moret et des Quatre Vallées, en y incluant les communes isolées de Couvrot et de Margerie-Hancourt, va démontrer que le processus de regroupement autour de la ville-centre est la seule voie crédible et pérenne.

La seule également qui assure aux communes rurales un plein exercice de leur autonomie tout en bénéficiant de l'effet-levier d'une collectivité suffisamment peuplée et dotée pour lancer des programmes structurants à l'échelle du territoire. Il s'agit pour nous d'être solidaires et complémentaires.

Jean-Pierre BOUQUET
Président de la Communauté de Communes

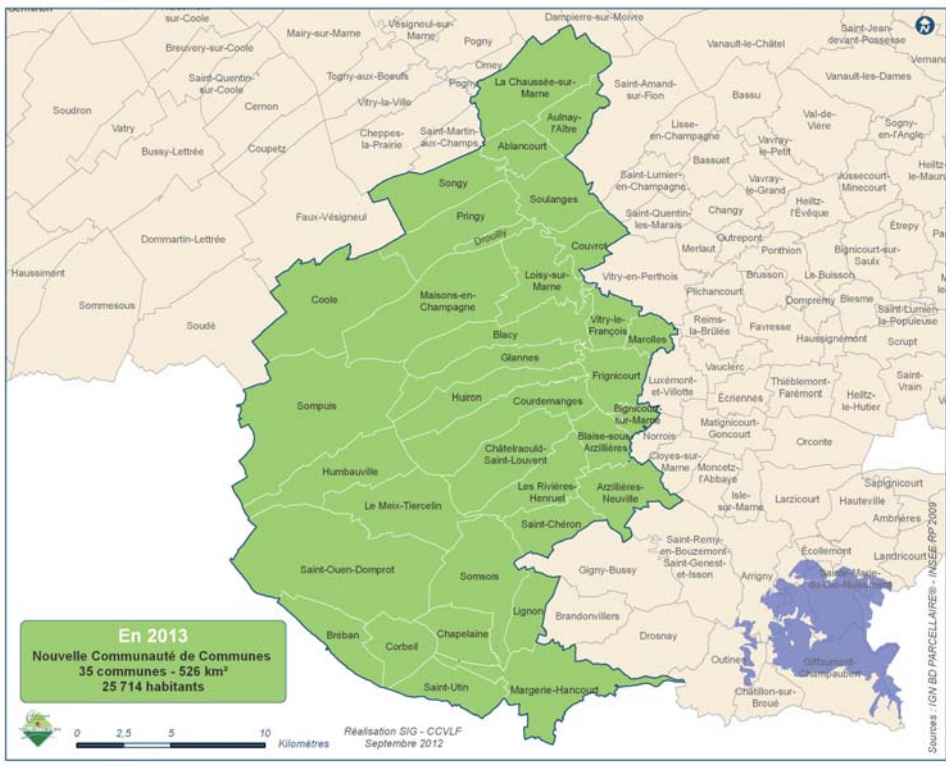

Dès le 4 septembre, un comité de pilotage composé de quatre représentants de chaque Communauté de Communes travaille à l'élaboration des nouveaux statuts de la future Communauté de Communes.

Ce comité a prévu de se réunir régulièrement. Par ailleurs, nous avons réuni une conférence des maires des 35 communes le 20 août dernier, pour s'accorder sur la composition du futur conseil communautaire.

En tout état de cause, si la majorité des communes émet un avis favorable à l'arrêté de périmètre, le Préfet de la Marne prendra son arrêté de fusion pour créer la nouvelle Communauté de Communes au 1er janvier 2013. Restera à lui trouver un nom, tous ensemble...

De plus, la loi Pélissard-Sueur, autorise certains assouplissements à la loi portant réforme des collectivités territoriales et nous allons en utiliser toutes les ressources à compter du 1er janvier 2013.

Pour toutes les compétences optionnelles (protection de l'environnement, scolaire, voirie...) la nouvelle Communauté de Communes aura deux années pour définir ensemble un intérêt communautaire.

Pour les compétences facultatives (périscolaire, extra-scolaire, espaces verts, NTIC...) le nouvel EPCI aura un délai de deux ans pour choisir d'exercer ou non ces compétences sur l'intégralité du territoire.

Bulletin d'information de la Communauté de Communes de Vitry-le-François • BP 420 - 51308 Vitry-le-François Cedex • tél 03 26 41 22 77 • www.vitry-le-francois.net
Directeur de publication Jean-Pierre Bouquet • Crédits photos Mairie et Communauté de Communes de Vitry-le-François, agencepulsi.com & photos.com, D.R.
Conception, mise en page et impression agencepulsi.com • Dépôt légal Décembre 2011/Janvier 2012.

L'avenue Marcel Bailly change de visage

Des travaux en commun

La Communauté de Communes de Vitry-le-François poursuit son programme de modernisation. Le sud de Vitry-le-François et le nord de Frignicourt sont le cadre de vastes opérations de construction et de réaménagement. Depuis quelques mois, le collège de Frignicourt, flambant neuf, sa nouvelle voie d'accès, la rue Marcel Alin, ainsi que l'avenue Marcel Bailly et ses abords à la frontière des deux communes sont le théâtre de chantiers aux objectifs prometteurs.

Desserte du collège de Frignicourt

Les environs de l'ancien collège Marcel Alin ont bien changé. Le bâtiment qui accueillait les élèves et la cuisine centrale étant devenu vétuste, le Conseil Général a financé la construction d'un nouveau collège à Frignicourt, à proximité immédiate de l'ancien établissement.

La Communauté de Communes de Vitry-le-François a alors oeuvré pour le raccordement du nouveau bâtiment. Malgré quelques difficultés, l'extension du réseau d'eau potable a été récemment achevée. La rue du Cerisier a été prolongée par la nouvelle rue Marcel Alin, reliant ainsi le collège de Frignicourt à l'avenue Marcel Bailly.

Coût global des travaux de voirie et de réseaux : 800 000 €

Anciennement propriété du Département, l'ancien bâtiment du collège Marcel Alin a été rétrocédé à la Communauté de Communes. La démolition de celui-ci est envisagée. C'est en effet une construction qui ne répond plus aux normes actuelles de sécurité et de consommation d'énergie. Par ailleurs, le collège de Frignicourt a été baptisé Pierre-Gilles de Gennes par le Conseil Général, en hommage au grand scientifique français, prix Nobel de physique en 1991.

De nombreux Vitryats regrettent que le souvenir de Marcel Alin attaché à l'ancien collège soit ainsi effacé, mais la décision relève du Conseil Général. C'est pourquoi la Communauté de Communes de Vitry-le-François a décidé de donner le nom de l'ancien principal à la voie qui mène au nouveau collège, dans le prolongement de la rue du Cerisier.

La rue Marcel Alin menant au nouveau collège

Avenue Bailly

Les travaux de rénovation de l'avenue Marcel Bailly se poursuivent. Cette opération est subventionnée dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine.

Plus de 800 mètres de voie, de trottoirs et de piste cyclable sont en cours d'aménagement sur le territoire des communes de Vitry-le-François et de Frignicourt.

Nouveaux trottoirs et piste cyclable

De la rue Charles Simon au croisement avec l'avenue de Champagne, l'opération prévoit de réaliser une chaussée de 6 mètres de large à enrobé foncé. Des trottoirs à granulats clairs côtoieront la piste cyclable. Le pont sur le canal sera élargi pour permettre le passage des piétons et des cyclistes sur une passerelle protégée. A l'entrée de la rue Flandres Dunkerque, le parvis de l'église sera pavé de granit. Enfin, des arbres seront plantés en rangées simples ou doubles tout au long de l'avenue.

Dans le même temps, Vitry Habitat construit le long de l'avenue un nouveau bâtiment destiné à accueillir des logements et des commerces. Les contraintes techniques des différents chantiers en cours vont entraîner un échelonnement des travaux dans le temps.

De l'avis des responsables du projet sur l'avenue Marcel Bailly, 50% des travaux restent à effectuer. Mais, dans les mois à venir, chacun sera à pied d'œuvre pour que la totalité de l'opération soit terminée avant la fin de l'année 2013.

Coût global des travaux : 2 300 000 €

Ces travaux sur l'avenue Marcel Bailly s'inscrivent dans la rénovation en cours du quartier Rome Saint Charles. Cette voie délimite tout le côté sud du quartier.

Au mois de juin dernier, le parc Jean Moulin était inauguré. Dans un futur proche, la place centrale de Rome Saint Charles sera réaménagée.

Avec la résidentialisation des immeubles déjà engagée et l'implantation de nouveaux commerces, la rénovation sera complète.

Nouveautés numériques

La Communauté de Communes fait évoluer son site interne et ses outils numériques en permettant à chaque internaute de constituer des cartes avec un long panel de données. Cette évolution est un premier pas vers le partage public des données numériques (open data) de la collectivité.

Un nouveau site web

La Communauté de Communes a entièrement remanié son site web avec une version plus moderne regroupant toutes les informations et thématiques traitées par la collectivité. Les internautes y trouveront notamment :

- La fiche d'identité du territoire, avec sa présentation, son historique, ses différentes missions, son budget, ses projets et ses travaux.
- Un annuaire des 18 communes de la Communauté.
- Toutes les actualités.
- Toutes les publications pratiques (guide du tri 2012, le dernier Vitry mag', les comptes-rendus de conseils communautaires, etc.)
- Des informations complètes :
  - sur l'économie, avec les zones d'activités préférentielles et le centre d'affaire "la Fabrique",
  - sur l'aménagement, avec le programme Local de l'Habitat et le Programme de Rénovation Urbaine (documents officiels, chiffres financiers, actions),
  - sur l'environnement, avec la gestion de l'eau et de l'assainissement (missions et réalisations),
  - sur les déchets, avec les horaires de ramassage des ordures ménagères, du tri sélectif, des déchets verts et des encombrants ; ainsi que tous les bons éco-gestes à mettre en place au quotidien,
  - sur le tourisme et les loisirs, avec des informations sur l'Office de Tourisme, la piscine, le port de Plaisance (horaires, tarifs).

Une nouvelle application cartographique

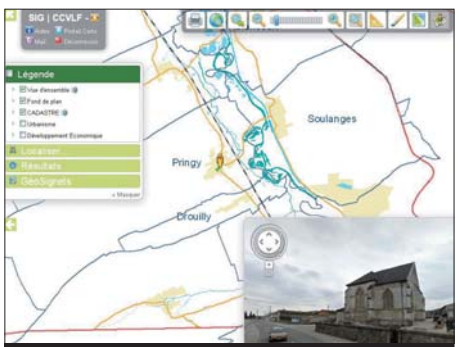

Le Système d'Information Géographique ouvre ses données publiques

Avec des outils plus performants et un degré de maîtrise des données sur son territoire, la Communauté de Communes rend possible l'accès d'un grand nombre d'informations cartographiques aux citoyens de la collectivité.

Un Système d'Information Géographique (SIG) est en place depuis 2009 et va désormais permettre à chacun de réaliser sa propre carte et de consulter les données du territoire avec :

- les documents d'urbanisme (Plan d'Occupation des Sols et Plan Local d'Urbanisme sur 8 communes) avec l'affichage du règlement correspondant aux zonages présents sur la carte,
- la visualisation du cadastre avec localisation de sa parcelle, affichage des différentes couches d'informations,
- l'accès à tous les lieux publics (informations détaillées, coordonnées GPS et localisation sur Google, photos, carte de localisation dans le quartier),
- le plan géographique détaillé avec en parallèle la vue de Google Street View (vue à 360°),
- la localisation d'adresses, de rues, de lieux-dits,
- la possibilité de choisir les données affichées à l'écran, de rajouter des annotations, de mesurer des lignes ou des surfaces et d'imprimer sa carte.

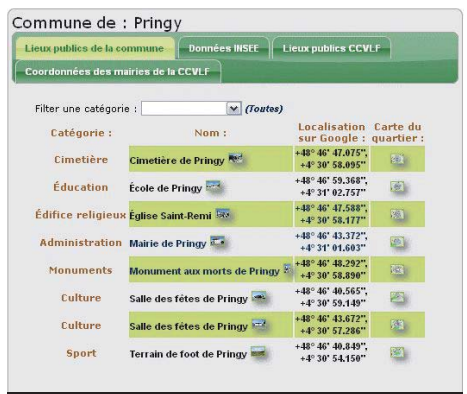

Des fiches détaillées pour chaque commune

Un nouveau portail

Un espace dédié à la nouvelle application ainsi qu'aux données statistiques et cartographiques de la Communauté de Communes est aussi disponible. Il comprend :

- toutes les nouveautés de l'application, avec son manuel d'utilisation,
- des cartes déjà utilisables : plan des cantons, plan de la Communauté de Communes, plans de ville, plan de la zone économique, plan de collecte, localisation des défibrillateurs, localisation des bennes à déchets, cartes des zonages du Contrat Urbain de Cohésion Sociale,
- des fonds de cartes : plan des communes, plan avec l'image aérienne et les noms des rues, cartes cadastrales,

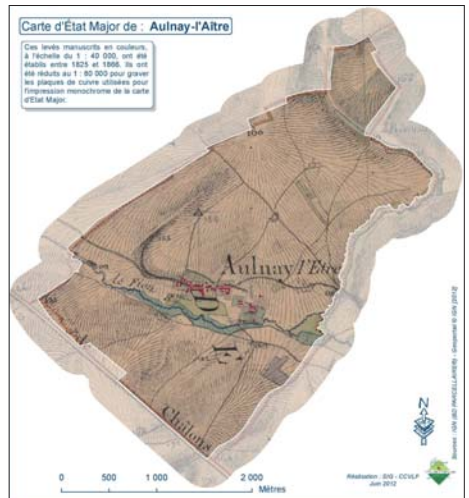

La carte d'état-major d'Aulnay-l'Aître

- des cartes historiques (État major, Cassini),
- les données INSEE du dernier recensement (développées en douze thématiques ou en un résumé statistique de deux pages sur cinq thématiques),
- les coordonnées des mairies.

Nouveau site web de la Communauté de Communes*

www.cc-vitrylefrancois.net

La Communauté de Communes de Vitry-le-François accueille plusieurs nouveaux commerces. Parmi ceux-ci, deux artisans : un photographe établi à Vitry-le-François, un plâtrier-staffeur à Loisy-sur-Marne et une librairie nouvelle génération.

Nouveaux commerces, nouvelle offre

Un photographe à Vitry

Après plusieurs années sans photographe, Vitry-le-François accueille de nouveau un professionnel. Hugues Dorléat, de l'entreprise marnaise du même nom fondée en 1964, envisageait un nouveau développement. Le service économique de la communauté est entré en contact avec ce photographe de Châlons-en-Champagne et a mis en avant les atouts de la ville ainsi que les perspectives de développement dans ce créneau d'activité. Ainsi, le studio Dorléat a ouvert ses portes le 3 septembre 2012 rue du Pont à Vitry-le-François. Le studio Dorléat est spécialisé dans la photographie de mariage, les portraits d'art (famille, communion, jeunes) et les reportages évènementiels.

Cette activité apporte un nouveau service aux habitants du Pays vitryat.
Professionnel de la retouche, il envisage aussi d'offrir un service de restauration de vieilles photos. Avec une activité de négoce (vente de films, cartes, tirages...) et une activité prise de vues, le territoire bénéficiera ainsi d'une offre complète et professionnelle.

Studio Dorléat
Artisan photographe
14 rue du Pont
51300 Vitry-le-François
Tél. 06 07 40 05 60
www.photo-dorleat.com
dorleat.studio@neuf.fr

Le savoir-faire du staffeur Thomas Pasquier est reconnu

L'Atelier du gypse : un savoir-faire artisanal

Thomas Pasquier, 26 ans, est un jeune entrepreneur du Pays vitryat à la tête de l'Atelier du gypse, implanté au Pôle Artisanal Jeanny Crété, créé par Eric Miazga à Loisy-sur-Marne.

Fort d'un apprentissage de 11 années dont 7 parmi les Compagnons du devoir, il a multiplié les expériences en France mais également à l'étranger (Canada, Saint-Pierre-et-Miquelon, Nouvelle-Zélande) afin d'acquérir les différentes techniques du métier de plâtrier.

Ses compétences sont diverses :
- pose de cloisons en briques plâtrières enduites au plâtre traditionnel,
- mise en œuvre de matériaux isolants,
- fabrication d'éléments décoratifs personnalisables en plâtre armé de fibres végétales, tels que corniches, moulures, rosaces, colonnes (staff),
- restauration d'éléments anciens,
- pose de plaques de plâtre,
- conception et réalisation d'escaliers sur voûte sarrazine.

Son expertise l'amène à intervenir partout en France.

L'Atelier du gypse
Thomas Pasquier
5 rue de Choiset
51300 Loisy-sur-Marne
Tél. 06 45 62 68 88
atelier.gypse@hotmail.fr

La Cédille : une librairie nouvelle génération

Nouvelle librairie vitryate, la Cédille a ouvert ses portes le 7 septembre dans la rue de Vaux. C'est un magasin de 120 m² dont l'aménagement se termine. La boutique proposera à terme 15 000 ouvrages aux lecteurs. Ernest Cento Fanti, le propriétaire de la librairie, explique : *« L'accueil que nous avons reçu dès notre arrivée à Vitry-le-François de la part de la municipalité comme des habitants a été si enthousiaste que nous avons décidé d'ouvrir nos portes avant les finitions de la décoration intérieure ».* Et en effet, une attention particulière est apportée à l'esthétique visuelle comme à l'ambiance sonore. La librairie doit plonger ses visiteurs dans un espace détendu propice à la découverte et susciter la curiosité de chacun.

Un coin "spécial enfants" est aménagé avec du mini-mobilier et un tapis de jeu. Les adolescents ont leurs tabourets de bar pour feuilleter leurs bouquins. Des bonbons sont offerts à l'accueil...

La Cédille se veut un véritable point de rencontre culturel dans la cité rose. Un espace de 40 m² est aménagé à l'arrière du magasin. Il accueillera des séances de dédicaces, des expositions, des lectures et toute initiative qui correspond aux aspirations culturelles des vitryats. *« Je veux que la librairie convienne aux habitants, qu'elle couvre les besoins qu'ils expriment en matière littéraire et artistique »* explique le libraire. Autre innovation, le suivi des commandes est entièrement informatisé. Le client peut même recevoir par email des informations sur sa livraison.

Déjà propriétaire de deux librairies dans la région, l'Apostrophe à Epernay et les Guillemets à Rethel, Ernest Cento Fanti veut faire profiter les Vitryats de son concept. Puis, Vitry-le-François sans cédille ne serait pas vraiment Vitry-le-François...

Librairie "la Cédille"
34-36 rue de Vaux
51300 Vitry-le-François
Tél. 03 26 73 08 58
Ouverture du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h

Ernest Cento Fanti, propriétaire et Ludovic de Sa, vendeur

Une rentrée scolaire réussie

À l'occasion de la rentrée scolaire 2012, le mardi 4 septembre, Jean-Pierre Bouquet et Mariane Doremus, 1ère adjointe chargée des affaires scolaires ont accueilli Philippe-Pierre Cabourdin, recteur de l'Académie de Reims dans les établissements scolaires vitryats. Une conférence de presse organisée au lycée François 1er en présence de Jean-Paul Bachy, président de Région a aussi marqué la rentrée. Nous en profitons pour faire le point sur toutes les actions engagées et financées par la Ville dans le domaine scolaire.

De jolies salles de classe à Ferdinand Buisson

Les travaux

- Réhabilitation de la maternelle F. Buisson pour un total de 728 000 €.
- Réfection des sanitaires de l'école élémentaire Louis Pasteur (côté cycle 2).
- Mise aux normes de la salle informatique à l'école Paul Fort.

Nouvelles technologies

Installation d'un tableau blanc interactif (T.B.I.) à l'école élémentaire Pierre et Marie Curie. Dorénavant, chaque école élémentaire à Vitry-le-François dispose au minimum d'un T.B.I. ou d'une classe mobile.

Séjour environnement

Du 22 au 26 octobre, les CM1/CM2 de l'école Paul Fort seront encadrés par Peggy Lemut, dans le cadre d'une classe "énergie, développement durable" à Givry-en-Argonne.
Par ailleurs, une classe "nature" partira à Tendon en octobre 2012. Les élèves seront accompagnés par Vanessa Alet, directrice de l'école Jules Verne et enseignante de la classe.

Dictionnaire

Distribution aux CM2 des écoles publiques et privée du dictionnaire Larousse 2011.

Carte scolaire

- L'école maternelle du Mont-Berjon a fusionné avec Louis Pasteur ; les 6 classes ont été maintenues. Les locaux du Mont-Berjon sont réutilisés par le Centre Social et Culturel.
- Fermeture d'une classe élémentaire à Jules Ferry et à Louis Pasteur.
- Ouverture d'une classe à Jules Verne.

Activités culturelles pendant le temps scolaire

- Trois classes "orchestre" sont mises en place : deux à Ferdinand Buisson et une à Louis Pasteur. La pratique instrumentale s'étale à la fois sur le temps scolaire et périscolaire.
- Le Plan Territorial d'Education Artistique ou P.T.E.A. est destiné à sensibiliser les élèves aux différentes disciplines artistiques.
  Ce plan, porté par la Salamandre, est inscrit dans le Contrat de Ville. Il comprend deux volets :
  - "L'école du spectateur", d'une part, qui propose depuis 15 ans aux élèves de 2 à 16 ans une sensibilisation au spectacle vivant trois fois par an. Cette action concerne 3 500 enfants différents tous les ans.
  - "L'enfant créateur", d'autre part, qui permet aux élèves à partir de 13 ans de pratiquer les différentes disciplines artistiques (danse, théâtre, cirque....) à raison de 20 heures par an.
- Une diplômée en musicologie de l'école municipale de musique interviendra dans les classes maternelles et élémentaires.
- Le festival du cinéma jeune public "Les petites bobines", porté par le Service d'animation culturelle de la Ville, sera reconduit au mois d'avril 2013.
- Des ateliers "calligraphie" sont proposés par la bibliothèque municipale tout au long de l'année.

Le sport à l'école

Trois éducateurs sportifs sont mis à disposition dans les écoles élémentaires.

Le budget

Une enveloppe de 165 000 € de crédits de fonctionnement a été attribuée au service scolaire de la Ville afin de pourvoir aux dépenses de fournitures, téléphone, matériel, études surveillées, sport scolaire, etc.

Péri scolaire

- Le matin, une garderie est ouverte à partir de 7h30 dans les maternelles Pierre et Marie Curie et Louis Pasteur.
- Le midi, restaurants scolaires dans toutes les écoles maternelles et élémentaires.
- Après la classe, en élémentaire, dans toutes les écoles, l'aide aux devoirs est dispensée par des enseignants durant une heure tous les soirs, dans le cadre des études surveillées (crédits : 39 000 €).
  Des activités sportives, culturelles, scientifiques, artistiques, en partenariat avec les clubs et associations locales sont aussi proposées.
- Après la classe, en maternelle, garderie jusqu'à 18h dans les maternelles Pierre et Marie Curie et Louis Pasteur.

Démocratie participative

Les élections du troisième conseil des enfants auront lieu à la rentrée (fin septembre/début octobre) pour désigner, parmi les élèves de CM1/CM2 domiciliés à Vitry-le-François, les nouveaux représentants des écoliers pour une durée de deux ans. Le conseil municipal des enfants est très actif et mène de multiples actions en partenariat avec le monde associatif et les institutions, notamment dans les domaines du développement durable et de la solidarité intergénérationnelle.

Les jardins du Désert

La Ville de Vitry-le-François a l'intention de créer des jardins familiaux au Désert. La centaine de potagers existants ne suffit pas à satisfaire la demande des Vitryats. Il s'agit donc d'agrandir l'offre de deux hectares au moins. Un tel aménagement aura non seulement une portée sociale mais aussi une dimension écocitoyenne. La municipalité souhaite que ce projet aboutisse en 2013.

Un oasis de verdure au Désert

Vitry-le-François compte aujourd'hui une centaine de potagers répartis sur 3,5 hectares, au Grand Parc et à la Haute-Borne.

La municipalité a la volonté de développer ce réseau. En effet, la société des jardins familiaux, gérante des terrains, ne peut aujourd'hui plus répondre à toutes les demandes des Vitryats désireux de s'offrir un petit coin de verdure. La municipalité est actuellement en concertation avec plusieurs associations pour définir les modes de gestion et d'attribution des nouvelles parcelles du Désert.

La Ville est propriétaire de 2 hectares sur l'ancien terrain de football "des Portugais" près du chemin de la Briquerie, derrière l'hôpital.

Depuis quelques années, ce terrain était régulièrement occupé par les gens du voyage. La livraison prochaine de la nouvelle aire d'accueil des Marvis offrira aux nomades de meilleures conditions de séjour. De plus, la reconversion prochaine du terrain en jardins satisfait une demande des riverains et du conseil de quartier du Désert.

Plusieurs dizaines de nouvelles parcelles pourront ainsi être consacrées au jardinage ; un verger sera même aménagé sur une pointe de terrain contiguë, récemment acquise.

Un puits a été creusé en octobre 2011. Son rendement de 10 mètres cubes à l'heure permettra l'arrosage des cultures. Une pompe solaire pourrait fournir un moyen propre et écologique de remonter l'eau en surface. Enfin, chaque jardin familial possèdera son cabanon et sera clôturé.

L'utilité publique du jardinage

Depuis plus d'un siècle, les jardins ouvriers ont constitué une manne nourricière pour la frange ouvrière de la population, souvent très modeste. En période de guerre, les jardins ont été un moyen efficace d'éviter la disette.

Aujourd'hui, ce dispositif est encore d'utilité publique, même si les besoins alimentaires de la population sont mieux couverts.

Le jardinage collectif est un vecteur social. Il permet de créer du lien entre les habitants et entre les générations. C'est aussi une aide à l'insertion ou à la réinsertion professionnelle : travailler deux ou trois heures par jour à l'entretien de ses cultures est une approche du monde du travail qui porte souvent ses fruits, c'est le cas de le dire.

Enfin, les jardins familiaux permettent de satisfaire la demande écocitoyenne et responsable. On prend plaisir à cultiver ses légumes et à cueillir ses fruits. C'est la tendance bio. Les mains vertes peuvent ainsi mettre en oeuvre le compostage et éviter l'utilisation de tout engrais superflu.

Les massifs de fleurs côtoient les rangs de légumes

Comment louer son jardin aujourd'hui ?

Pour les jardins de la Haute-Borne et du Grand Parc, les demandeurs doivent écrire à la société des jarins familiaux. Les listes d'attentes sont parfois longues... Les droits de locations se montent à 21 euros par an auxquels s'ajoute une caution initiale de 16 euros.

Le règlement en vigueur de l'association prévoit que chaque locataire a l'obligation de cultiver et d'entretenir les abords de sa parcelle. Il interdit toutefois de construire un cabanon dont la surface dépasse 7 m², ainsi que la sous-location et l'élevage d'animaux.

Société des jardins familiaux
Bernard Beuzelin
Espace Lucien Herr
6 rue de la Couronne des Indes
51300 Vitry-le-François

Depuis le mois de juillet 2012, le service des espaces verts de la CCVLF s'occupe des cinq ruches dont la Ville a fait l'acquisition. Situées dans le quartier des Bords de Marne, les ruches accueillent aujourd'hui plus de 250 000 abeilles. Partons en visite d'inspection avec deux apiculteurs amateurs, Frank Ferrant, directeur des espaces verts et Philippe Gékiere, un de ses collaborateurs.

Les abeilles de Vitry-le-François

En cette matinée ensoleillée d'août, il faut s'assurer de la bonne santé des essaims et vérifier l'état des cadres. Tout d'abord, il s'agit d'enfiler la combinaison intégrale de protection et de se munir de l'enfumoir pour "endormir" les abeilles. L'ouverture des ruches se fait sans geste brusque pour ne pas endommager les constructions des insectes mais aussi pour que ces derniers restent aussi calmes que possible. Malgré toutes ces précautions, de nombreuses abeilles virevoltent autour des deux agents. *« Je suis protégé, ce qui me permet de garder mon sang-froid autant que possible pour ne pas communiquer de stress supplémentaire aux abeilles. Je n'oublie jamais que je m'introduis dans leur domicile ! »* raconte Frank Ferrant.

Chaque ruche contient 10 cadres en bois sur lesquels les abeilles construisent leurs rayons et alvéoles. Chaque cadre est sorti de sa glissière et inspecté scrupuleusement. On procède à l'estimation du nombre des alvéoles, tantôt réserves de miel pour l'hiver, tantôt pouponnières qui accueillent les œufs et les larves. Le bilan est encourageant : le remplissage était de 50% quand les ruches ont été achetées et installées, il est maintenant de 80%, après seulement un mois d'implantation. La population initiale de 150 000 abeilles a augmenté de 100 000 individus.

Privilège de cette visite, nous avons l'occasion de goûter le miel "au couteau". Quelques alvéoles de cire faisant office de garde-manger sont détachées et dégustées sur place. "On mange toujours un peu de miel, son goût est un bon indicateur de la santé de la ruche" précise Philippe Gékiere. Bien sûr, la récolte n'est pas à l'ordre du jour. Celle-ci devrait être effectuée au printemps 2013.

On procéde à l'estimation de la population des adultes et des larves

Le saviez-vous ?

- On ne récolte qu'une partie du miel, en particulier au printemps quand les fleurs sont abondantes. Les abeilles butineuses et ouvrières travaillent alors à plein régime si bien que la reine ne peut pas pondre suffisamment d'œufs pour remplir toutes les nouvelles alvéoles. Le surplus de miel stocké est alors récolté par les apiculteurs.

- Les combustibles utilisés dans l'enfumoir sont le plus souvent à base de plantes : du pin (écorce, aiguilles ou pommes), des granulats végétaux... Par ce stratagème, les apiculteurs simulent un incendie à proximité de la ruche. Celui-ci provoque un stress et des réactions innées chez les abeilles.

Les rayons des abeilles dans le cadre en bois

La plupart se gavent de miel, d'autres voient leur réflexe d'attaque inhibé et deviennent beaucoup plus dociles. On peut alors les manipuler plus aisément.

- En hiver, le froid et disparition des fleurs peuvent entraîner des périodes de famine si les réserves de miel effectuées pendant les beaux jours ne sont pas suffisamment importantes. Dans ce cas, les apiculteurs apportent un supplément de nourriture aux abeilles : sirop ou pains de sucre sont disposés dans la ruche pour permettre à la colonie de passer ce cap difficile.

L'importance des abeilles : la pollinisation

Les abeilles sont les plus importants pollinisateurs dans le milieu naturel. Comme la pollinisation est nécessaire à la reproduction des plantes, beaucoup d'entre elles dépendent des abeilles.

Il est par conséquent très important de préserver les colonies. En effet, leur travail auprès des plantes à fleurs nous prodigue de nombreux fruits et aliments dérivés. Sans les abeilles, les conditions de culture seraient moins productives et les récoltes s'en ressentiraient immédiatement. Au-delà de ce rôle capital, les abeilles ont aussi un impact qualitatif sur les fruits : plus les abeilles se posent sur les fleurs, en particulier des arbres fruitiers, plus les fruits que produiront ces derniers seront gros et uniformes.

Pourquoi les abeilles en ville ?

L'Agence sanitaire de l'environnement et de l'alimentation (Anses) a établi que les pesticides avaient un effet néfaste sur la mortalité des abeilles. Le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, a indiqué cet été qu'un certain nombre de ces produits seraient retirés du marché. En attendant, les abeilles trouvent de plus en plus refuge en ville. Paris compte ainsi 300 ruches municipales, et des villes comme Reims, Toulouse, ou encore Dijon ont procédé de même. Vitry-le-François s'inscrit dans cette tendance. Car, aussi surprenant que cela puisse paraître, avec l'absence de pesticides, des températures souvent plus clémentes qu'à la campagne, des plantations diverses dans les jardins privés et les espaces verts publics, les abeilles trouvent en ville un cadre favorable.

Bulles en Champagne en 2011

Bulles en Champagne

Rendez-vous incontournable de l'automne, le festival BD "Bulles en Champagne" promet encore son lot de belles surprises, à l'occasion de sa 8ème édition le week-end les 6 et 7 octobre, avec des dessinateurs et scénaristes comme Olivier Boiscommun (Troll, La Cité de l'Arche), Michel Rodrigue (Cubitus), et bien d'autres. Dès le 11 septembre, les ateliers, conférences, concerts et expositions ont mis toute la ville au diapason de l'évènement.

"Bulles en Champagne", c'est tout d'abord un week-end de rencontres avec les grands noms de la bande dessinée. Des séances publiques de dédicaces sont organisées le samedi et le dimanche, sur les nombreux stands de la Salle du Manège. De quoi approcher les maestros du 9ème art et admirer leur coup de crayon. Ces deux jours donneront aussi l'occasion de fouiner parmi les trésors des bouquinistes et de partager leurs connaissances avec celles d'autres passionnés de la BD. En marge du festival, l'ensemble des structures culturelles vitryates se mobilise pour offrir une programmation riche et variée. Un partenariat qui, comme à l'habitude, transforme la cité rose en capitale régionale du 9ème art. Au travers d'ateliers, d'expositions et de concerts, c'est la ville de Vitry-le-François toute entière qui se met à l'heure de la bande dessinée.

Inauguration du festival

L'inauguration de "Bulles en Champagne" aura lieu le vendredi 21 septembre à 18h à l'Hôtel de Ville. A cette occasion, le scénariste Kris tiendra une conférence retraçant son parcours dans la bande dessinée.

Né à Brest le 4 septembre 1972, Kris fait des études d'histoire et exerce des jobs de barman puis de libraire. Amoureux de l'histoire et des histoires, Kris imagine depuis 10 ans des récits captivants.

Des luttes ouvrières de l'après guerre dans "Un homme est mort", aux histoires un peu fantastiques du "Monde de Lucie", en passant par l'adaptation des poèmes d'Arthur Rimbaud en BD, à laquelle il a participé, Kris propose des oeuvres fortes capables de toucher le plus grand nombre.

Le blog du festival
http://bdvitrylefrancois.over-blog.com/

Au programme : expositions

La bibliothèque municipale a retenu cette année le thème de la piraterie dans les trois expositions qu'elle présente.

L'ILE AUX PIRATES
Exposition officielle d'Angoulême
Exposition à la Médiathèque F. Mitterrand
du 11 septembre au 6 octobre

Parcourez l'île aux pirates : un décor exceptionnel pour redécouvrir quelques-unes des plus belles pages de la piraterie en bande dessinée.

VOILIERS BULLES EN MER
Exposition officielle Glénat
Exposition à la Bibliothèque Adulte
du 11 septembre au 6 octobre

Quarante toiles qui présentent les bateaux célèbres ayant navigué dans des bandes dessinées.

ONE PIECE
Exposition officielle Glénat
Exposition au stand Biblio-médiathèque (salle du Manège)
les 6 et 7 octobre

"One Piece" est le manga le plus vendu au Japon. Chaque tome se classe numéro 1 dès sa sortie.
L'épopée relate les aventures d'un équipage de pirates ayant pour capitaine Monkey D. Luffy dont le rêve est d'obtenir le One Piece, fameux trésor inestimable qui appartenait au seigneur des pirates Gold Roger.
Des ateliers seront proposés le samedi avec Isabelle Charly, illustratrice de livres pour enfants. Pour le plus grand bonheur des petits (et des grands), Isabelle Charly vous proposera de découvrir le travail artistique autour de l'illustration jeunesse.

L'ART DU WHISKY
MC. FUNNEL SINCE 1840
Exposition au Pub Le Claddagh (place de la Halle)
du 11 septembre au 10 octobre

Immersion totale au pays du whisky, une exposition sur l'album de Michel Rodrigue... Le tout distillé avec humour.

NOTRE MÈRE LA GUERRE
Exposition dans le patio de l'Hôtel de Ville
du 18 septembre au 12 octobre

La guerre de 14-18 racontée par Kris et illustrée par Maël. Janvier 1915, en Champagne pouilleuse, trois femmes sont retrouvées assassinées. Un gendarme mène l'enquête sur le front, au coeur des tranchées et de la guerre...

De la bande dessinée pour tous les goûts

Au programme à l'Orange Bleue

ATELIERS ET RENCONTRE

Avec la participation d'Olivier Boiscommun en résidence à l'Orange Bleue

Ateliers scolaires les 4 et 5 octobre de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Inscriptions au 03 26 41 00 10.

LANCEMENT DU FESTIVAL

Vendredi 5 octobre à 18h30

En présence de nombreux auteurs et d'Olivier Boiscommun, président de cette 8e édition.

JEHRO

Concert Musique du Monde

Samedi 6 octobre dès 20h30

Jehro nous présente son dernier opus, Cantina Paradise, album Musique du Monde de l'année aux Victoires de la Musique 2012.

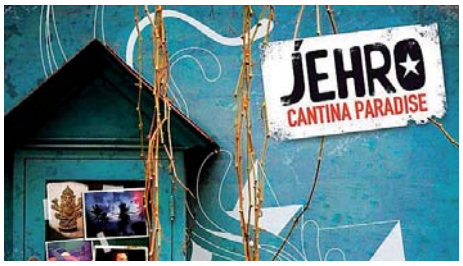

Toutes les infos aux 03 26 41 00 10
ou sur www.obvitry.com

Au programme à la médiathèque F. Mitterrand

A L'AUDITORIUM

Capitaine Tarek et les paradis perdus

Samedi 29 septembre à 14h

Spectacle musical gratuit présenté par Ekompagnie, à découvrir en famille.

TINTIN ET LE SECRET DE LA LICORNE

Samedi 6 octobre à 14h30

Projection gratuite du film de Steven Spielberg sur grand écran en version 2D.

Le festival Bulles en Champagne est coorganisé par Christophe Herveux, président du Numi's Club Vitryat Multicollection et Rachel Simonin.

Le Numi's est une association loi 1901 créée en 1994 qui compte plus de 50 bénévoles, tous passionnés et collectionneurs dans l'âme. Le club organise aussi chaque année la brocante au mois de juin et la bourse aux cartes postales et collections en novembre.

http://numisclub.over-blog.com

Ateliers

BATAILLE NAVALE !

Mercredi 26 septembre de 15h à 17h

Déguisez-vous en pirate avant de vous initier au combat à l'épée avec le cercle d'escrime vitryat.

CHASSE AU TRÉSOR

Mercredi 3 octobre de 15h à 17h

Au travers de l'exposition, découvrez le fabuleux trésor de l'île aux pirates

INITIATION À LA BD DE PIRATE

Jeudi 4 et vendredi 5 octobre

Atelier animé par Isabelle Charly, la plus belle et la plus cruelle des pirates (également à la bibliothèque adulte)

Toutes les infos au 03 26 72 13 95
ou sur www.mediavitry.com

Les nouvelles aventures de Cubitus
par Michel Rodrigue, successeur de Dupa

Olivier Boiscommun, président d'honneur

Olivier Boiscommun

L'édition 2012 du festival est présidée par Olivier Boiscommun dessinateur et scénariste. Il est notamment le dessinateur des séries Troll et et La Cité de l'Arche.

Olivier Boiscommun est né le 19 mars 1971 à Neuilly-sur-Seine. Ses premiers contacts avec la BD se nomment Astérix et Obélix, il a alors une dizaine d'années.

À vingt ans, ce sont Enki Bilal et Loisel qui lui donnent ses réelles envies de dessiner. Fermement décidé à vivre de son crayon, il intègre le lycée d'Arts graphiques Corvisart à Paris, dont il apprécie énormément l'enseignement.

Puis il travaille dans le stylisme et réalise des motifs de tissu pour des vêtements et crée des maillots de bain. Cependant, en 1993-94, il rejoint l'école des Beaux Arts d'Angoulême et ses aptitudes lui permettent de rentrer immédiatement en seconde année. Il réalise en 1994 une histoire de 5 pages pour le recueil des Enfants du Nil ainsi que la couverture, puis un petit album en noir et blanc pour les Éditions du Cycliste. Il collabore ensuite à la réalisation d'un dessin animé Bamboo Bears pour la société Story. Les Éditions Delcourt lui proposent alors de travailler avec Joann Sfar et Jean David Morvan pour créer la série Troll. Ses influences graphiques viennent de la BD : Claire Wendling, Cromwell, Qwak, l'américain Mignola, mais aussi du dessin animé, Walt Disney en tête. En 2006, il reçoit le Grand Prix du festival normand Des Planches et des Vaches d'Hérouville-Saint-Clair pour l'ensemble de son œuvre.

La Cité de l'Arche

Dans le cadre des "Concerts de poche", le musicien, pianiste et professeur de composition au Conservatoire National Supérieur de Paris Jean-François Zygel présente, le mardi 23 octobre à 20h30, dans la Salle du Manège de Vitry-le-François, sa dernière création, "Variations sur Schubert".

Le concert de poche de Jean-François Zygel

Un hommage à Franz Schubert et à l'improvisation

Embarquer le spectateur pour un voyage musical ludique au pays de Franz Schubert et de l'improvisation, mêlant variations personnelles et anecdotes originales qui dépoussièrent l'image que nous nous faisons parfois de la musique classique, telle est l'ambition de Jean-François Zygel.

Le musicien est très attaché à l'improvisation qu'il considère comme *« un des lieux les plus féconds de la création »*.

Les grands compositeurs (Bach, Beethoven, Mozart, Liszt…) excellaient dans cet art qui permet de redynamiser le classique et d'ouvrir de nouvelles portes à la création.

Le spectacle est l'occasion de retrouver la verve de Jean-François Zygel, son envie de rendre à la musique classique toutes ses lettres de noblesse par une approche légère et humaine.

Jean-François Zygel

Compositeur, virtuose accompli et improvisateur, Jean-François Zygel renouvelle le concert classique en l'ouvrant à l'improvisation, à la parole et aux arts visuels.

C'est en 1976 que Jean-François Zygel entre au Conservatoire de Paris. En 1982, il remporte le 1er prix au Concours International d'improvisation au piano de la Ville de Lyon.

Il est nommé professeur d'orchestration au Conservatoire National Supérieur de Musique de Lyon puis professeur d'écriture et d'improvisation au CNSM de Paris.

Il obtient une Victoire de la Musique en 2006 et crée l'année d'après l'émission "La Boîte à musique" sur France 2, dont il est à la fois l'auteur et l'animateur.

Suivront, en 2007, "Les Clefs de l'Orchestre", avec l'orchestre Philharmonique de Radio France (série retransmise sur France 5, France 2 et la RTBF), puis en 2008, "Les Leçons d'Opéra" au Théâtre du Châtelet. Cette même année, "Les Nuits de l'improvisation" prennent vie.

En 2011, il sort son deuxième album d'improvisation, "Double Messieurs" (Naïve), en duo avec le musicien de jazz Antoine Hervé, puis lance les "Concerts de l'improbable" au Théâtre du Châtelet.

© Philippe Gontier / Naïve

Rentrée culturelle à Vitry-le-François : y'a d'la fusion dans l'air…

L'Orange Bleue la salamandre

En 2013 la fusion de la Salamandre et de l'Orange Bleue sera effective. Ces deux structures juridiques seront assemblées dans un EPCC (Établissement Public de Coopération Culturelle).

La fusion permettra de pérenniser les projets artistiques des deux lieux, le label national "Scène de Musiques Actuelles" pour l'Orange Bleue et le programme national "Scène conventionnée" pour La Salamandre.

Le mois de septembre 2012 verra le rapprochement progressif s'effectuer :

- La Salamandre adoptera une plaquette trimestrielle et non plus annuelle.
- Une nouvelle politique tarifaire commune sera mise en place.
- Une carte d'abonnement valable dans les deux établissements sera proposée aux adhérents.

Deux vainqueurs au Qwan Ki Do

Les sports de combat sont à l'honneur. L'Office Municipal des Sports accueille de brillants représentants du Qwan Ki Do, Christophe Zheng et Megan Lorenzi, mais aussi du Full Contact, avec Emmanuel Mahout. Ces sportifs portent haut les couleurs de notre ville dans les championnats nationaux et internationaux auxquels ils participent.

Le Qwan Ki Do et le Full Contact à l'honneur

Qwan Ki Do : les Vitryats brillent aux championnats d'Europe

Megan Lorenzi et Christophe Zheng ont participé les 13 et 14 avril derniers aux championnats d'Europe juniors de Qwan Ki Do, organisés à Berlin. Christophe a conquis le titre de champion d'Europe et Megan s'est attribuée une 5ème place. Leurs prestations remarquables laissent présager un avenir radieux, quand on sait que Vitry-le-François compte dans ses rangs un champion du monde de la discipline en la personne de Romain Bouquet.

Rendez-vous à l'entraînement du Qwan Ki Do ce samedi après-midi. Le tatami de l'Office Municipal des Sports est réservé, comme chaque semaine aux athlètes en kimono noir.

Les combattants présents, des jeunes de 13 ans jusqu'aux adultes, se connaissent tous. Robert Gomez, président du club, et son fils Maxime sont présents sur le bord du tatami. Tous deux veillent au bon déroulement de l'entraînement de "leurs" jeunes. A l'évidence le Qwan Ki Do vitryat, c'est d'abord une grande famille.

Megan Lorenzi, tout juste 14 ans, est en classe de troisième au collège du Vieux Port. Elle a pratiqué le judo pendant plusieurs années avant de débuter le Qwan Ki Do. *« Le Qwan me convient mieux, il y a plus d'intensité à l'entraînement, je me défoule jusqu'à plus soif. La performance qu'on a réalisée à Berlin me donne des idées pour la suite et surtout de l'expérience. »*

Christophe Zheng est âgé de 17 ans, il vient d'effectuer sa rentrée scolaire en terminale scientifique au lycée François 1er. Il a commencé le Qwan Ki Do à 6 ans, dans les cours "petits". Il explique : *« Le Qwan, c'est une véritable passion. C'est un sport complet à la fois physique, technique et mental. Il faut faire du cardio pour l'endurance, répéter inlassablement chaque coup porté avec les pieds ou les poings jusqu'à la maîtrise parfaite. Il faut être solide dans sa tête et travailler la complé-mentarité avec ses coéquipiers car c'est aussi un sport d'équipe ».*

Megan et Christophe, forts de leur expérience en Allemagne, se sont fixé les championnats de France comme prochain objectif.

Les deux jeunes gens remercient à ce titre leurs entraîneurs, Marc Walisko, Robert Gomez, Maxime Gomez et Romain Bouquet dans l'encadrement du club vitryat. Les deux champions font preuve d'humilité, leur motivation est sans faille et leur talent déjà bien présent.

Club de Qwan Ki Do – Robert Gomez
42 rue Alsace Lorraine – 51300 Marolles
Tél. 03 26 74 67 41
Port : 06 70 51 36 94

Un Vitryat au top du Full Contact

Emmanuel Mahout, rémois d'origine, s'est établi en 2008 à Vitry-le-François pour des raisons professionnelles. Il a fondé le club de Full Contact vitryat, club dans lequel il s'investit beaucoup puisqu'il en est aussi l'entraîneur. Il est un exemple à suivre pour les jeunes combattants qu'il coache.

Après 10 ans de pratique de cette discipline, Emmanuel est aujourd'hui champion de France dans la catégorie des moins de 86kg. Emmanuel concilie en effet avec beaucoup de maturité sa passion pour le Full Contact et sa vie professionnelle d'agent immobilier. *« Malgré les contraintes de mon métier, je me réserve chaque jour quelques heures pour effectuer une, voire deux séances de travail physique ou technique »* explique-t-il. Au mois d'octobre, à Châlons-en-Champagne, sont organisés les championnats d'Europe de Full Contact. C'est l'objectif qu'il s'est fixé. *« Avec les années, les combats que j'ai disputés m'ont apporté de l'expérience et m'ont aussi amené à prendre conscience de mes possibilités. Avoir récemment battu d'anciens champions du monde me donne de grands espoirs pour les championnats d'Europe à Châlons ».*

Le Full Contact est affilié à la fédération française des sports "pieds-poings" tout comme la boxe thaï, le kickboxing, le K1... La discipline autorise les coups de pieds et de poings uniquement au-dessus de la ceinture. Les combattants amateurs sont protégés par un casque ; les professionnels comme Emmanuel Mahout n'en bénéficient plus et font plus de rounds par combat. Emmanuel précise : *« Les combats ne sont pas une fin en soi, on peut s'inscrire au club et ne faire que des entraînements, à son rythme. Le principal est l'accomplissement de soi en ayant conscience de ses limites et de ses envies ».*

Les entraînements se déroulent le mardi de 19h à 21h et le jeudi de 18h à 20h sur le ring de l'Office Municipal des Sports. Tous les niveaux sont représentés, des débutants aux compétiteurs. *« Animer les séances me demande beaucoup de temps, mais je prends beaucoup de plaisir à voir évoluer les jeunes autour de moi, certains sont réellement prometteurs ».* Le club compte aujourd'hui plus de 40 adhérents. Le Full Contact peut se pratiquer dès l'âge de 15 ans.

Vitry Full Contact – Emmanuel Mahout
12 rue Jules Ferry – 51300 Vitry-le-François
Port : 06 73 15 62 21

Full Contact, objectif championnat d'Europe

Soissons en Sc'Aisne

Votre agenda du G10

Les 10 villes de la Marne, des Ardennes et de l'Aisne se sont réunies au sein du G10 pour coordonner leur action notamment en matière de loisirs et de tourisme.

Dans ce cadre, Vitry Mag présente un agenda des événements sur l'ensemble du territoire. N'hésitez pas à aller les découvrir !

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

www.chalons-en-champagne.net

PLEIN TUBE ! CIRQUE ET CLOWNS
Les 23, 24 et 25 novembre
La Comète

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

www.charleville-mezieres.fr

BRADERIE D'AUTOMNE
Le 10 novembre
Dans tout le centre-ville

CHÂTEAU-THIERRY

www.chateau-thierry.fr

"C'EST COMME ÇA !"
Festival de l'Echangeur
Du 10 au 20 octobre
Dans toute la ville

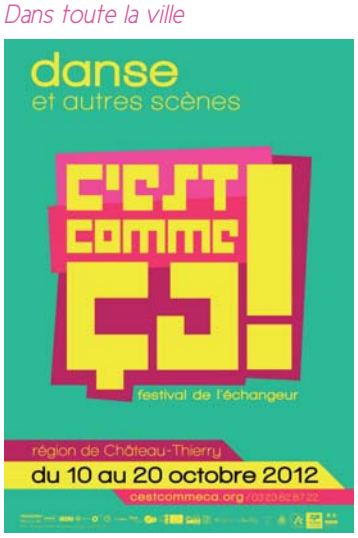

ÉPERNAY

www.epernay.fr

EXPOSITION DE SCULPTURES DE CATHY MANSUY ET MICHEL BENARD
Du 6 octobre au 3 novembre
Second Life – 8 rue Simone Caillet

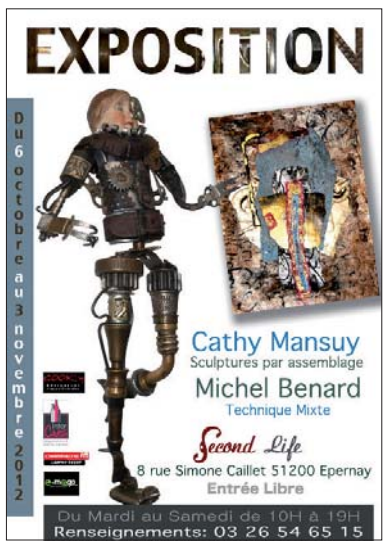

REIMS

www.ville-reims.fr

7ÈME FESTIVAL INTER POL'ART
Roman policier, BD et cinéma
Du 12 au 14 octobre

RETHEL

www.villederethel.fr

LES GRANDES GUEULES
Le 13 octobre
Théâtre Louis Jouvet

SEDAN

www.sedan.fr

9ÈME FESTIVAL DES ARTS VISIONNAIRES CHIMÉRIA
Du 20 octobre au 5 novembre
Salle Marcillet et château-fort

SOISSONS

www.ville-soissons.fr

4ÈME ÉDITION DE SOISSONS EN SC'AISNE
Les 29 et 30 septembre
Spectacles, concerts et animations

ENJOY IT !
TOUTE LA CULTURE À VITRY

Cette rentrée s'effectue sous le signe du renouveau pour le guide culturel vitryat. Il fait peau neuve, s'étoffe et fournit plus de renseignements sur l'ensemble de l'offre culturelle dans notre ville. Pour vous permettre de vous familiariser avec ce guide, le numéro #4 vous est exceptionnellement distribué en même temps que le magazine municipal.

Les prochains numéros seront disponibles dans les lieux habituels de distribution (commerces, cabinets médicaux, administrations...).

Les structures culturelles vitryates vous souhaitent à tous une excellente rentrée.

Faites-vous plaisir !
"Enjoy it" :-)